

Les acteurs du fonds

Le fonctionnement du volet professionnel et social du Fonds de professionnalisation et de solidarité est assuré par :

+ un comité directeur,

+ un comité consultatif (composé des partenaires sociaux, représentants des salariés et des employeurs),

+ un comité de partenaires associés (Groupe Audiens, Afdas, Pôle emploi Spectacle et CMB).



[Découvrez
l'organigramme
des 3 comités du Fonds +](#)